

DANIEL  
ZAGURY

**LA BARBARIE**

des hommes ordinaires

**Ces criminels  
qui pourraient être nous**



La Barbarie  
des hommes ordinaires

## Du même auteur

*L'Énigme des tueurs en série*, Plon, 2008.

*Modèles de normalité et psychopathologie*, 1998, L'Harmattan.

Daniel Zagury

La Barbarie  
des hommes ordinaires

L<sup>Éditions de</sup>  
Observatoire

ISBN : 979-10-329-0142-7  
Dépôt légal : 2018, février  
© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2018  
170 *bis*, boulevard du Montparnasse 75014 Paris

## Introduction

Tout au long de mon parcours de psychiatre en prison ou à l'hôpital, puis d'expert judiciaire, j'ai observé et décrit les actes médico-légaux des malades mentaux psychotiques et ceux commis par des sujets présentant des troubles graves de la personnalité. C'est ainsi que j'ai publié des travaux sur les crimes des paranoïaques, sur les parricides psychotiques, les actes pervers, les passages à l'acte des psychopathes, les meurtres en série, auxquels j'ai consacré un livre. Pour la plupart d'entre nous, il s'agit d'actes hors norme et notre tendance naturelle est de les situer d'emblée du côté du monstrueux ou du pathologique. À tort ou à raison, nous ne nous sentons pas du tout menacés de ressemblance. Il nous semble incroyable de commettre de telles horreurs. Cela dépasse notre entendement. Les questions que je vais aborder sont diamétralement opposées à ces considérations.

Le projet de ce livre est double : prendre acte de la banalité du mal sous l'angle de la vie psychique et s'interroger sur le vide de la pensée qui accompagne la barbarie des hommes ordinaires. Un mari massacre sa femme d'une centaine de coups de couteau ; une jeune femme étrangle son nouveau-né à la naissance ; un jeune tue pour une cigarette refusée ; un escroc

asservit et ruine toute une famille ; un postadolescent se radicalise et projette de se livrer à une tuerie ; un fonctionnaire anéantit à la machette des familles entières avec lesquelles il cohabitait pacifiquement.

Qu'y a-t-il de commun entre eux ? Pas grand-chose, si ce n'est deux aspects essentiels qui font l'objet de ce livre.

C'est d'abord l'incrédulité et la stupéfaction de l'entourage et des médias. Tout le monde tombe des nues. C'est même devenu un rite, un parcours obligé. On interroge le voisin, le frère, l'éducateur, et chacun de proclamer, la mine sidérée : « *C'était un homme – ou une femme – ordinaire.* » Autrement dit, comme nous.

C'est ensuite l'avis des psychiatres qui éliminent dans la majorité des cas la maladie mentale ou le trouble grave de la personnalité.

Il faut donc s'y résoudre. Ils ont commis des actes barbares mais ils relèvent du vaste champ de la normalité, de la « *misère commune* », aurait dit Freud. Ce sont des sujets ordinaires, quelles que soient les singularités du caractère et les failles du narcissisme que l'examen psychologique pourra révéler. C'est d'ailleurs aujourd'hui un lieu commun face à la barbarie, que de récuser l'exception pour le banal, avec un clin d'œil à Hannah Arendt.

Pourtant nous ne parvenons pas à nous dégager du dilemme, du banal et du monstrueux. Notre première réaction, quasi réflexe, essentiellement émotionnelle, est de qualifier ces actes de monstrueux, dans un mouvement de récusation radicale. Ils sortent de l'humanité. Ils ne sont pas comme nous. Mais l'absurdité d'un tel rejet hors de la condition humaine finit par nous pousser à admettre, dans un second temps, qu'ils en font banalement partie. Nous demeurons cependant

dubitatifs, à nouveau prêts à solliciter le même aveu-  
glement, le même déni, jusqu'au prochain massacre.  
Entre le monstrueux et le banal, nous ne parvenons  
pas à nous dégager de cette oscillation perpétuelle,  
parce que l'enjeu est de taille pour chacun d'entre  
nous. Sommes-nous tous des barbares en puissance ?  
C'est bien cette question lancinante qui suscite incoer-  
ciblement l'illusion de l'altérité radicale du criminel.  
Cela nous protège, d'autant que nous avons tous  
quelque crime imaginaire ou fantasmatique à nous  
faire pardonner.

Mais nous confondons alors fantasme universel et  
passage à l'acte rare, par exemple Œdipe et meurtre  
du père réel. Nous tenons donc à en être absous par  
anticipation car nous nous soupçonnons d'être capables  
du pire. Nous préférons nous accrocher à l'idée qu'il  
serait impossible que nous commettions des horreurs  
pareilles !

Poser ainsi la question du « comme nous, pas comme  
nous » interdit d'entrevoir la réponse. Encore une fois,  
répondre positivement est aussi artificiel que négati-  
vement, en passant du rejet dans l'altérité radicale  
à la soumission à l'identique. Après avoir exclu ces  
monstres de l'humaine condition, on en vient à pen-  
ser que n'importe qui pourrait le faire dans le même  
contexte. C'est la théorie situationnelle. Il convient plu-  
tôt de nous demander quelles sont, d'étape en étape, les  
conditions psychiques qui vont conduire des hommes  
si proches de nous, à commettre des actes aussi inouïs.  
Autrement dit, la réponse n'est pas tant structurelle  
que processuelle. Elle implique un cheminement, une  
série de processus transformatifs, de changements  
dans l'expression de la personnalité de base, plutôt  
qu'une caractéristique particulière de l'organisation de

la personnalité qui n'attendrait que la rencontre avec l'événement, sorte de graine du mal tapie en nous. Pour éclairer notre lanterne, une clinique structurale étriquée nous serait d'un bien faible secours. La barbarie dont il est question dans ce livre n'est pas au début mais à la fin. Elle apparaît au grand jour après une suite d'adaptations et de réactions psychiques qui font que des hommes et femmes qui n'étaient pas plus prédisposés que beaucoup d'autres, basculent dans le crime, le massacre, l'extermination. On ne naît pas barbare. On le devient. Encore convient-il de relever que cet apprentissage du mal aboutit à la dissolution du sujet autonome. Dans le crime individuel, c'est un individu qui a perdu au temps de l'action toute capacité à être le sujet de ses actes, à retenir son bras. Dans le crime collectif, c'est un être en totale symbiose avec l'élan groupal, qui ne peut plus en délibérer avec lui-même, penser en première personne.

Et cela n'a strictement rien à voir avec l'irresponsabilité devant la justice. Ils sont pleinement responsables d'avoir eux-mêmes créé les conditions d'une irresponsabilité qui ne relève d'aucune maladie.

Il faut récuser les explications simplistes qui cherchent dans la personnalité l'origine du mal. Il n'y a pas plus de personnalité terroriste ou génocidaire que de prédisposition au crime passionnel ou au néonaticide, c'est-à-dire au meurtre du nouveau-né. Tout au plus pourrait-il s'agir d'une condition nécessaire mais loin d'être suffisante. C'est de l'articulation de processus mutatifs aux conflits humains fondamentaux qu'il convient d'attendre quelque début de réponse. Il ne faudrait cependant pas esquiver cette question essentielle : pourquoi certains hommes résistent-ils mieux que les autres ?

Qu'il me soit permis d'énoncer une évidence, comme un fait qui devrait aller de soi, mais que nous refusons de toutes nos forces. Quel détour nous faut-il faire pour admettre ce qui devrait nous sauter aux yeux, ce dont l'Histoire devrait suffire à nous convaincre, avec sa succession lancinante de massacres ; tout comme l'actualité, de la rubrique des faits divers aux tueries terroristes.

Il n'y a pas sur terre suffisamment de malades, de psychopathes ou de pervers pour déshonorer à ce point l'humanité. C'est elle-même qui s'y attelle.

Cette alternance, ce balancement de points de vue et réactions, évoque irrésistiblement le débat autour du concept de banalité du mal d'Hannah Arendt. Je lui consacrerai un chapitre sous l'angle des convergences entre la démarche philosophique et le regard clinique. Mais Hannah Arendt est évidemment présente dans le titre que j'ai choisi, comme dans chacun de mes développements, car elle a eu l'intuition de ce que la clinique criminologique ne cesse de confirmer : c'est d'abord dans le vide de la pensée, dans l'incapacité à élaborer nos conflits ou plus prosaïquement à les contenir psychiquement, que s'inscrit le mal. En dehors de quelques grands pervers ou délirants, le mal ne se pense pas en tant que mal. Quand il est pensé, dans un renversement des perspectives, c'est sous les traits du bon, du juste, du pur, du bien, du légitime retour à l'ordre des choses (génocidaires, terroristes). Quand il ne peut plus l'être, plus rien ne retient le surgissement de l'horreur (criminels passionnels, néonaticides, tueurs pour des motifs futiles...). Lorsque c'est la capacité même de penser en première personne qui s'est évanouie, tous les abus sont possibles dans les registres de l'argent, du pouvoir ou du sexe (victimes d'escrocs).

Je ne suis pas philosophe et je n'ai aucune prétention en la matière. Ce qui m'a conduit vers Hannah Arendt, c'est la dimension clinique de son approche et sa fécondité en criminologie. Dans les grands procès, les mêmes débats sont répétitivement soulevés depuis *Eichmann à Jérusalem*. On ne peut pas être expert, juge ou avocat, sans être constamment confronté à la banalité du mal. Il nous faut quitter le champ de l'extraordinaire, du hors-norme, de l'inhumain ou de la maladie pour celui de l'ordinaire, du banal, de l'humain et du normal. Puisque j'emploie ces termes dans chacun de mes chapitres, il me faut définir brièvement dans quel sens.

« *Ordinaires* » caractérise des hommes dans leur existence, en dehors du crime. Ils ne sortent pas du lot. Comme le disait le psychiatre Douglas Kelley<sup>1</sup> après avoir rencontré les dignitaires nazis pour le procès de Nuremberg, « *des personnalités semblables se trouvent très facilement en Amérique* ». Cela ne signifie évidemment pas que la psychiatrie n'a rien à dire de leur fonctionnement mental. Aucune de mes illustrations cliniques n'a été décrite comme « ordinaire ». Aucune expertise ne se contente de qualifier d'ordinaire le profil psychologique d'une personne. Cela témoigne seulement de l'absence de pathologie caractérisée. C'est donc un mot qui reviendra souvent sous ma plume. Il signe à la fois la diversité et la moyenne. Qu'on veuille bien excuser cette répétition, ce retour fréquent au titre du livre, qui fut pour moi inévitable.

« *Banal* » qualifie les hommes dans leur rapport au crime. Il n'y a pas de crimes banals. C'est leurs

1. Jack El-Hai, *Le Nazi et le Psychiatre. À la recherche du mal absolu*, Les Arènes, 2013.

ressorts et les mécanismes psychiques qui les permettent chez des hommes ordinaires, qui peuvent être qualifiés comme tels.

Quant au terme « *normal* », il convient d'être particulièrement clair sur le sens qu'on lui attribue. La normalité peut en effet se décliner de plusieurs façons bien différentes. J'exclus évidemment la normalité utopique ou idéale, désignant un mode de fonctionnement psychique proche de la perfection, si tant est qu'il ne s'agisse pas d'un mythe. J'élimine également la normalité statistique cumulant les caractéristiques du plus grand nombre. Je ne me réfère pas plus à la normalité fonctionnelle, qui témoigne de la souplesse adaptative et de la capacité à élaborer et surmonter les conflits psychiques.

Quand j'emploie le mot « *normal*<sup>1</sup> », je veux simplement exprimer une opposition au champ des maladies mentales, une non-appartenance aux classifications. Les aliénistes se sont évertués à le crier sous toutes les formes : les pires atrocités ne sont pas l'apanage des malades mentaux. Qu'on me permette de me situer dans leur lignée.

Mais une difficulté surgit inmanquablement lorsque l'on se contente d'éliminer le pathologique. Hannah Arendt ne s'est-elle pas moquée de ces psychiatres qui insistaient sur la normalité des nazis qu'ils avaient expertisés. C'est qu'ils ne parlaient pas de la même chose. Ne pas être psychotique ne confère pas *ipso facto* à la pensée une autonomie, une fluidité et une liberté de choisir. Ils n'étaient normaux ni au sens d'un idéal, ni à celui d'un déploiement harmonieux et

1. Daniel Zagury, *Modèles de normalité et psychopathologie*, thèse, Paris (1979), L'Harmattan, 1998.

fonctionnel de la psyché. Cet écart, cette source d’ambiguïté, seront constamment présents tout au long de mes développements. Ordinaires mais pas vraiment normaux. Normaux, mais en première approximation. Pas malades, sans être pour autant en parfaite santé mentale. Si la banalité du mal exclut la folie, elle peut souvent entretenir des liens étroits avec la médiocrité du fonctionnement mental, qu’on la situe du côté du défaut d’adaptativité, du conformisme, de la rigidité ou de la pensée mécanique, coupée de ses sources affectives et émotionnelles. Ajoutons les « normopathes », qui ne peuvent que se conformer aux normes sans pouvoir accéder à eux-mêmes.

Lorsque j’évoquerai « *l’absence de pensée* », ce ne sera évidemment pas pour faire de ces hommes ou femmes des idiots. La pensée vivante, pour le psychanalyste, est associée à l’idée de transformation, de mouvement, de dynamique. Elle se réfère notamment aux notions de subjectivation et d’élaboration psychique. La première est définie par le mouvement de réappropriation par le sujet, au sein d’un espace psychique propre, de ce qui avait été méconnu en lui. La seconde désigne l’intégration des excitations dans le psychisme par liaison à des chaînes associatives.

J’aurai constamment recours à une clinique « *psychodynamique* » qui ambitionne de saisir les processus, les mouvements qui animent la vie psychique pour le meilleur ou pour le pire. Sans cette visée, le simple repérage de telle ou telle caractéristique de la personnalité ou l’inclusion dans les classifications n’apportent qu’une petite partie de la réponse<sup>1</sup>. À chaque fois qu’il sera question de « *discernement* », de délibération, de

1. Daniel Zagury, *L’Énigme des tueurs en série*, Plon, 2008.

décision intime, il ne s'agira pas seulement de l'aptitude réfléchie à choisir ses engagements ou à soutenir une position morale. Il conviendra d'y associer la capacité à ressentir des émotions, à continuer à penser dans la tourmente, à maintenir des liens entre l'autre et les êtres chers, le passé, le présent et l'avenir.

Comme expert, je crois à la pédagogie de la complexité. Je déteste être suspecté de jargonner. Certains me reprocheront peut-être d'être simpliste, comme si vouloir s'adresser à un large public éclairé était blâmable, mais c'est mon choix.

Pour des contraintes de respect déontologique, j'ai délibérément brouillé les pistes afin que les cas qui illustrent mon propos, au demeurant jugés publiquement, ne soient pas reconnaissables. Je suis conscient d'avoir supprimé des informations souvent nécessaires à la parfaite compréhension du cas, mais c'était inévitable.

J'en reviens une dernière fois au thème que j'ai choisi. Ils ont commis des actes barbares mais ne sont ni malades, ni pervers. Chaque chapitre pourrait être lu indépendamment, comme illustratif d'une modalité de violence criminelle. Mais on pourra également l'appréhender comme l'une des pièces d'un puzzle qui ne se laisse pas aisément assembler : la barbarie des hommes ordinaires.



## Du crime passionnel à l'homicide conjugal

Les criminels passionnels illustrent parfaitement l'objectif de ce livre : ils ne sont pas malades, ils sont pénalement responsables. Pour autant, il est impossible de leur décerner un brevet de santé mentale. Ils présentent une vulnérabilité. Quelque chose d'essentiel leur fait défaut, que les aléas de leur vie amoureuse vont dramatiquement révéler en les conduisant pas à pas jusqu'au seuil de l'effondrement, du suicide, de l'homicide. Mais avant de tenter d'en repérer les étapes dans la diversité de leurs expressions, il convient de soulever une question préalable : peut-on encore aujourd'hui parler de « crimes passionnels » ? Dans la terminologie criminologique, il convient de les qualifier d'homicides familiaux ou d'homicides conjugaux, qui comprennent les meurtres des conjoints mariés ou non, des ex-conjoints et des amants. Je préfère cependant continuer d'utiliser cette formulation classique, pour certains désuète ou inappropriée, afin de ne pas les confondre avec des cas de violences conjugales auxquels ne pourraient être résumés l'ensemble des crimes. D'abord, il y a des hommes qui n'ont jamais commis la moindre violence physique ou verbale, jusqu'à l'annonce catastrophique

de la séparation. Ils sont plus de la moitié des cas. Ensuite, il y a des femmes qui tuent. Elles sont beaucoup moins nombreuses, mais ce sont elles qui ont le plus marqué l'histoire du crime passionnel. Elles représentent quinze pour cent de ces criminels. La troisième raison est que les hommes et femmes qui ont tué leur conjoint invoquent eux-mêmes la passion amoureuse, quoi que l'on puisse en penser, et même si plus personne aujourd'hui n'associe crime et amour. Enfin, le refus de qualifier ces crimes de passionnels témoigne d'une prévention et d'un évitement absurdes : parler de crime passionnel, ce serait quasiment légitimer l'acte, l'excuser, en lui conférant une aura d'amour sublime. Mais, comme nous le verrons, ce n'est plus le cas, avec une évolution amorcée dans la première moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle. Il y a belle lurette que les crimes passionnels ne sont plus perçus par la conscience collective comme des conséquences de l'amour trahi, certes malheureuses mais compréhensibles, sinon excusables. La sévérité des peines prononcées par les tribunaux en témoigne. Refuser le terme de crime passionnel, c'est enfoncer une porte ouverte depuis longtemps. Ne voir dans les crimes commis par les hommes que l'expression de la domination et dans les crimes commis par les femmes que celle de la défense contre la violence masculine, n'est qu'une part de la vérité, une vision quelque peu déformée.

Faisons un saut dans l'histoire : à la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle, la presse a forgé l'image du crime passionnel à la française, qui encore aujourd'hui en garde une trace dans notre conscience collective. Ce n'est pas une catégorie juridique, en tout cas en France. C'est encore le cas dans d'autres pays, comme la Suisse, où la question est clairement posée à l'expert, avec des conséquences sur

la peine dans le sens d'une réduction : « S'agit-il d'un crime passionnel ? » Ce n'est pas non plus un cadre clinique reconnu, relevant des classifications psychiatriques. Les crimes passionnels n'ont rien à voir avec les délires passionnels. Comme souvent dans les cas étudiés dans ce livre, le recrutement en est assez large mais on repère de nombreux points communs dans la dynamique du passage à l'acte et dans le fonctionnement mental de ces sujets. C'est la réaction sociale qui définit le crime passionnel comme tel. Ce sont en quelque sorte les médias du XIX<sup>e</sup> siècle qui l'ont inventé. Si chaque pays latin lui a légué sa coloration historico-culturelle, le monde anglo-saxon ne lui a jamais octroyé la même indulgence.

Notre mémoire est hantée par ces femmes séduites et abandonnées avec un enfant, comme Marie Brière, artiste lyrique qui, en 1889, tua en pleine rue son amant ; par ces épouses bafouées par un mari volage, telle la comtesse de Tilly qui, la même année, vitriola sa rivale. Parmi les plus célèbres, citons Henriette Cailiaux qui, en 1914, défendit son honneur et celui de son mari contre la calomnie, en abattant Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. Elle ne pouvait tolérer l'idée que sa fille puisse un jour apprendre qu'elle avait été l'amante de son promis avant le mariage. Elle fut acquittée ; comme le fut également beaucoup plus tard, en 1951, Yvonne Chevallier, après avoir tué son époux de quatre coups de revolver. Promu la veille secrétaire d'État, il avait congédié sa femme en l'invitant à « *retourner dans sa crotte* »... Il n'est d'ailleurs pas rare, encore aujourd'hui, qu'une phrase perçue comme humiliante, méprisante, avilissante, soit invoquée comme constituant le moment de la bascule dans l'abandon frénétique à la destructivité. C'est la phrase qui tue. Elle

plus dangereux, ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter. »

Quelle est l'utopie qui pourrait nous sauvegarder de la banalité du mal ? Peut-on imaginer un principe fort qui nous en épargnerait ? Quitte à paraître naïf, je terminerai mon parcours par l'éloge du sujet rebelle, celui qui sauvegarde sa capacité intime de choisir, sans fuir le rendez-vous avec lui-même. Il n'est ni obligatoirement très intelligent, ni nécessairement savant. Mais il pense ce qu'il fait. Il interroge ce qu'il est. Il pèse ce qu'on lui ordonne. Il accueille dans son espace psychique ce qu'il éprouve.

Peut-on éduquer nos enfants ou former nos élèves dans cet objectif ?

Peut-on transmettre cette liberté d'être et de penser ? Tel est l'enjeu d'une pédagogie démocratique, d'un éveil à la culture qui apprenne à apprendre, à penser par soi-même, à avoir le goût des autres, à accepter d'être partagé, à sauvegarder un peu de doute critique, à supporter le conflit, à être capable si besoin de donner le contraire de ce que l'on a reçu, à désobéir, et en toute circonstance de continuer à penser et à en débattre avec soi-même. Sans doute, sans être totalement immunisés contre la barbarie des hommes ordinaires, ceux-là s'en écarteront bien plus probablement. Je le répète une dernière fois, ne confondons pas banalité et généralité du mal.

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| <i>Introduction</i> .....                       | 7   |
| Du crime passionnel à l'homicide conjugal ..... | 17  |
| Les meurtres de nouveau-nés.....                | 43  |
| Les crimes de lèse-narcissisme .....            | 73  |
| L'emprise mentale.....                          | 83  |
| Les terroristes .....                           | 103 |
| Les génocidaires.....                           | 135 |
| La banalité psychique du mal.....               | 159 |
| <i>Conclusion</i> .....                         | 189 |